



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2024-CFR-018

Séance du 29 mars 2024

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER IDEAL –
phase 3 – programmation 2024 – laboratoire BioEcoAgro**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres représentés : 9
Nombre de vote pour : 27
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER IDEAL – phase 3 – programmation 2024 – laboratoire BioEcoAgro.

Arras, 29/04/2024

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr